



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'UFR SCIENCES HUMAINES
DU 5 AVRIL 2018**

Membres présents ou représentés :

Enseignants : Mmes et MM. : BONFAIT Olivier, CAMBERLIN Pierre, CHAPPE Julien (*procuration à GAIMARD Maryse*), ESPOSITO Arianna, GAIMARD Maryse, JEGOU Anne, KOSSMANN Perrine (*à partir de 18h50 procuration à RAUWEL Alain*), LEFEBVRE Sabine (*de 17h30 à 19h00 procuration à ESPOSITO Arianna*), LELEU Arnaud (*procuration à GAIMARD Maryse*), MINONDO-KAGHAD Brigitte (*procuration à THIBAUT Jean-Pierre*), RAUWEL Alain, SALES-WUILLEMIN Édith (*procuration à THIBAUT Jean-Pierre*), THIBAUT Jean-Pierre, VIGREUX Jean, ZARA Vasco.

Usagers : Mmes et MM. : DEVRY Pierre, DUARTE Marion (*procuration à THOMAS Jeffrey*), FLATTOT Arthur, GRENOUILLET Marius, HOMMEY Mathilde, LACROIX Candice Mathilde (*procuration à THOMAS Jeffrey*), LAMANT Elodie, PICHON Valentin (*procuration à GRENOUILLET Marius*), SIBERT Tristan, THOMAS Jeffrey.

Personnels BIATSS : Mmes et M. : CLAIR Florence, FINOT Sébastien, VANESSE-URBAIN Claire.

Membres extérieurs : Mmes : LOCHOT Éliane, MAGNIEZ Sophie, THIERRY Anne.

Absents excusés : Mmes et MM. : ADAMIAK Ambre, AMA Jean-Baptiste, COLSON Marie-Hélène, DELAGE Juliette, DOLE Loïc, BESSE Pierre, DAURE Pierre-Henri, GUICHARD Vincent.

Invités : Mme et MM. : CHAPOTOT Sandrine, SALVADORI Philippe (*Président du Conseil*), EL HANBALI Youssef.

Secrétaire de séance : M. RAUWEL Alain

1. Approbation du PV de la séance précédente

Unanimité.

2. Actualités universitaires

- Le bâtiment de la Faculté a été brièvement bloqué le 4 avril au matin en protestation à l'introduction de la sélection dans l'Enseignement supérieur et à l'usage répété de la violence sur les campus.
- Le dispositif dit « Parcoursup », imposé par les bureaux ministériels, a enregistré les vœux des lycéens. Nous connaissons depuis le 30 mars leurs « vœux confirmés ». Les chiffres sont les suivants (2017 entre parenthèses) :
 - . géographie : 279 (983)
 - . histoire : 925 (2201)
 - . HAA : 574 (1111)
 - . musicologie : 263 (444)
 - . psychologie : 2619 (3191)
 - . sociologie : 1012 (875).

Il est évident que cette masse de vœux non hiérarchisés ne donne aucun moyen d'avoir une vue prospective et empêche une préparation sereine de la prochaine année.

L'administration universitaire demande que soient constituées des « commissions de classement ». Les départements d'histoire et de sociologie ont décidé de classer ex-aequo tous les candidats, ils n'ont donc nul besoin de constituer des commissions. Des crédits de fonctionnement seront affectés au travail des sélectionneurs, qui ne pourront toutefois prétendre à des primes.

Le paramétrage a été testé sur une série de candidatures. Il exigera, de la part de ceux qui souhaitent l'utiliser, des interventions manuelles supplémentaires.

- Les conditions de la « remédiation » proposée aux étudiants jugés plus fragiles sont désormais connues. La vice-présidente Serrée-Chaussinand a annoncé un plan en deux volets, un bloc « transversal » de 100 h (« orientation » + français + mathématiques + langue anglaise) et un bloc disciplinaire du même volume. Il semble qu'une remédiation « légère » sans redoublement sera distinguée d'une remédiation « lourde » impliquant une licence en quatre ans. Rien n'est réglé toutefois en ce qui concerne la créditation des heures de soutien. L'UFR est de toute façon peu concernée, le département de psychologie s'étant seul déclaré intéressé par ces activités.

2. Calendrier de l'année académique 2018-2019

Le calendrier est présenté en pièce jointe.

A. Rauwel souligne le caractère pédagogiquement déraisonnable de l'enchaînement direct entre 1^{er} et 2^d semestre, sans aucun temps de correction pour les enseignants et de repos après examens pour les étudiants.

S. Finot s'inquiète quant à lui du décalage de la session de rattrapage vers les premiers jours de juillet.

1 refus de prendre part au vote, 1 abstention

4. Finances

- Sortie d'inventaire d'armoires.

Unanimité.

- Confirmation d'une subvention de 500 € votée par le département de psychologie en faveur du colloque sur l'adolescence organisé par le Pr. Derivois.

Unanimité.

5. « DOM »

a. enseignants

Le doyen décrit la politique de postes de l'Université comme aussi contrainte que baroque. L'établissement, bénéficiaire d'une dotation d'État de 4,8 millions d'euros et engrangeant les dividendes de sa politique austéritaire, présente un budget excédentaire pour l'exercice 2017. Il n'affecte cependant qu'une part minimale de cet argent disponible au recrutement pourtant bien nécessaire d'enseignants-chercheurs. Pendant ce temps, les bureaux ministériels lancent un « plan de soutien aux disciplines en tension », qui vaut 18 postes à l'uB, dont 6 devraient être affectés à l'UFR des Sciences humaines : 5 en psychologie et 1 en histoire contemporaine. Comme il ne s'agit toutefois que de postes d'ATER, J. Vigreux souligne le paradoxe d'un secours par la précarité.

S'agissant des vacances, six postes sont gelés (PR et MCF de musicologie, PR et MCF de psychologie, MCF d'histoire de l'art moderne, PRAG d'histoire moderne). Deux postes sont en outre susceptibles d'être vacants.

Il est décidé de maintenir en suspens les postes de musicologie, en raison de la situation complexe du département, nonobstant le danger que fait courir à un master recherche l'absence durable de PR. De même, le laboratoire LEAD ne souhaite pas publier le poste de PR.

Sont donc demandés, ex-aequo :

- un PRAG d'anglais (pour pallier en partie le déficit d'1,5 PRAG de langue) ;
- un MCF d'histoire de l'art moderne, d'autant plus nécessaire que les cours ne peuvent plus être assurés par la PAST, chargée d'autres enseignements ;
- un MCF de psychologie cognitive.
- On demandera en outre la publication immédiate des autres postes qui se trouveraient vacants.

Unanimité.

b. BIATS

Quatre postes sont vacants : affaires générales ; services ; secrétariats pédagogiques de géographie et de sociologie.

L'administration en demande la publication au recrutement ou à la mutation, dans l'objectif d'augmenter le nombre de titulaires stables.

Unanimité.

c. budget

Il a été cette année légèrement dépassé, en raison d'un faible taux de fermeture d'enseignements. En psychologie, il a fallu faire face aussi à un dédoublement des CM de L 1 non prévu, que la réduction des TD au S 2 n'a pas compensé. Le M 1 de psychologie et le département de géographie ont été soutenus. Globalement, la situation est convenable pour une première année de contractualisation.

Pour la prochaine année académique, il faudra prévoir une augmentation du nombre de TD en histoire (1 groupe), psychologie (3 groupes) et sociologie (2 groupes). On note à ce propos, avec un vif intérêt, que le Rectorat a fixé le nombre moyen d'étudiants par TD à 20.

O. Bonfait demande que soit spécialement soutenue l'UE transdisciplinaire de L 1. Il s'agirait de diviser l'auditoire en groupes de 100 étudiants à l'occasion de quelques séances où plusieurs enseignants seraient présents afin de mettre en lumière les liens entre disciplines. Il conviendra de chiffrer cette proposition. De même, il est proposé au département de sociologie d'entrer dans le dispositif de cette UE. Après discussion, il ressort qu'un ou deux enseignants de sociologie pourront y assurer des cours, les disciplines déjà engagées acceptant de passer d'1 h 30 à 1 h hebdomadaire pour maintenir l'enveloppe globale.

6. Fiches-filières

Les demandes de modifications étant nombreuses et toutes les données utiles n'ayant pas été communiquées, le doyen propose de reporter le vote global au prochain conseil.

Exception est faite pour la Licence professionnelle « Gestion des espaces végétaux urbains » où la spécialisation « Gestion de l'arbre » est remplacée par « Gestion du végétal ».

C. Vanesse-Urbain demande que l'on examine aussi les modifications des masters.

- Modifications d'intitulés et d'examens en M 1 histoire.
- Modifications des exigences d'entrée en M 2 histoire et M 2 archives.
- Modifications du régime des stages en M 2 archives.
- ...

Unanimité.

Y. El Hanbali intervient sur les stages. Il rappelle la nécessité de les faire figurer sur les fiches-filières si l'on veut que les étudiants puissent bénéficier de conventions, donc d'une couverture sociale et d'une créditation universitaire. Si l'on souhaite laisser des possibilités ouvertes, il faut inscrire des stages facultatifs sur les fiches. Il convient de veiller aussi à l'adéquation entre niveau d'études et durée du stage.

Les conventions d'accueil ont été originellement conçues pour des séjours dans les structures de recherche de l'uB. Elles concernent de toute façon des phases d'observation, non de mise en situation. Leur durée est limitée à un mois.

Il est décidé qu'une semaine est le délai minimal nécessaire pour l'examen et la signature d'une convention par les services de l'UFR. En deça, le dossier ne pourra être traité.

A.Thierry demande quels départements peinent à trouver des stages.

E. Lochot souligne le danger de stages effectués « en pointillés », selon des horaires si dispersés qu'aucun travail de fond n'est possible.

S. Lefebvre demande des précisions sur les conditions dans lesquelles l'UMR ArTehiS peut accueillir des étudiants.

Toujours dans le domaine de l'archéologie, et en raison des contraintes propres à cette science, A. Esposito pose la question technique de la régulation rétroactive de stages suivis pendant les vacances d'été. Il lui est répondu que ce point est en cours d'examen par le pôle juridique de l'Université.

7. Questions diverses

Le doyen signale que le vice-président de la ComUE Dereux, en charge de l'« i-Site », a été suspendu de ses fonctions par le président de ladite ComUE ; cela augure mal de l'avenir de l'union universitaire entre Dijon et Besançon.

Sur cette note, la séance est levée.

Le secrétaire de séance


Alain RAUWEL

Le doyen de l'UFR Sciences Humaines,


Philippe SALVADORI